DOSSIER INSCRIPTION FORMATION FEDERALE FSCF

Descriptif formation

| Α | F1 |
|---|----|
| | |

ACTIVITE: GYMNASTIQUE FEMININE

DATE: Mardi 21 au dimanche 26 avril 2020

LIEU: Ploufragan (22)

TARIF: 428.00€

Public : licenciés FSCF ayant au moins 14 ans révolus au premier jour de la formation ou aux

adultes, pas ou peu expérimentés dans l'animation

But : apprendre aux stagiaires à assister un animateur, à participer à l'encadrement d'un groupe

et à conduire une séance d'une activité donnée. Il permet d'aider un animateur titulaire

dans ses différentes fonctions.

Contenu: échauffements, pédagogie aux agrès, psychologie, biologie appliquée, règlement

spécifique gym, terminologie, danse.

Date retour des dossiers d'inscriptions : 3 mars 2020

A FSCF CR Bretagne – 55 rue Monseigneur Tréhiou – CS 92241 – 56007 Vannes Cedex

| Eléments du dossier : |
|---|
| □ Descriptif stage |
| ☐ Conditions d'inscription sur les formations FSCF CR Bretagne |
| ☐ Récapitulatif d'inscription(s) |
| ☐ Fiche d'inscription (identité stagiaire - droit à l'image – carte ponctuelle autorisation parentale pour mineur / Autorisation soins mineur – majeur – allergies, problème santé, régime alimentaire particulier) |

Les informations sont recueillies aux fins de gestion de votre inscription à une formation FSCF. Le recueil de ces informations conditionne la bonne inscription. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre activité et pendant une durée de 3 ans après son terme. Elles sont traitées par les services du comité régional FSCF Bretagne, du siège de la FSCF et la Commission Nationale de l'activité concernée. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de vos données auprès

1/ CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LES FORMATIONS FSCF CR BRETAGNE

<u>Informations générales :</u>

- Les inscriptions seront prises en compte, à réception du dossier au plus tard à la date butoir indiquée sur le dossier d'inscription.
- Le maintien de la session dépendra des réponses reçues à la date butoir.

Désistement et annulation :

Pour tout désistement il sera retenu 40€ pour frais de dossier.

- •50% du prix du stage seront acquis à la F.S.C.F pour désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix restera acquis à la F.S.C.F pour en cas d'absence non-justifiée le 1^{er} jour du stage.

Uniquement en cas d'annulation pour motif grave (maladie, accident....) et sur présentation obligatoire, dans les 2 jours, d'un certificat médical, la F.S.C.F procèdera au remboursement de la session (hors frais de dossier).

Déroulement des stages :

La confirmation des horaires vous sera transmise avant le stage.

Le stage se déroule en internat et en pension complète : l'hébergement, l'ensemble des repas ainsi que la documentation sont compris dans le tarif.

Les stages sont encadrés par des cadres fédéraux majeurs, diplômés et reconnus par la FSCF – comité régional Bretagne. Ils interviennent dans les compétitions ou stages départementaux, régionaux ou fédéraux.

Absences – renvois :

Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la session. Les heures d'ouverture et de clôture de la session sont impératives.

La F.S.C.F peut décider du renvoi d'un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au déroulement de la session. Si le stagiaire est mineur, ses parents ou tuteurs sont prévenus de son départ

La FSCF se réverse le droit d'annuler à tout moment les sessions proposées.

2/ RECAPITULATIF INSCRIPTION

Document à retourner à la F.S.C.F comité régional de Bretagne pour le 3 mars 2020 au plus tard accompagné de la fiche d'inscription et du règlement

Votre demande sera en prise en compte, dans la limite des places disponibles et à réception du

| Merci | de | remplir | lisiblement | cet | imprimé. |
|-------|----|---------|-------------|-----|----------|
| | | | | | |

Date et signature

| dossier <u>complet.</u> | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|---|
| Association : | | |
| RESPONSABLE: | | |
| Nom : | Prénom | |
| Adresse: | | |
| CP:Ville: | | |
| Téléphone : | E-mail : | |
| Inscrit stagiaire(s) sur la fo | ormation | |
| organisée à | du | au |
| Stagiaires : | | |
| Nom | PRENOM | AGE AU 1 ^{ER} JOUR DU STAGE |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| PENSEZ AUX PASSEPORTS FORMATION | NS! | |
| | | en procurer auprès de votre comité ommande via le site de la fédération). |
| Règlement du à joindre à l'insc | cription - Chèque à libelle | er à l'ordre de FSCF CR Bretagne |
| Stagiaire :x 42 | 8.00 € = € | |
| Carte ponctuelle :x | 3.00 €= € | |
| Passeport formation:x | 7.10€ € = € | |
| TOTAL DU = | € | |
| la aquasign (a) | waanaraabla da Ua | |
| Atteste avoir pris connaissance des | conditions générales d'in | ssociation scriptions aux formations organisées |
| par La FSCF Comité Régional de Br | | |

FSCF CR BRETAGNE - FORMATION AF1 21-26 AVRIL 2020 à Ploufragan

3/ FICHE D'INSCRIPTION LE STAGIAIRE Association:..... N° Licence valide saison en cours : Adresse:..... CP : Ville : Tél :tél portable : Mail:..... Date de naissance :Lieu : Age au 1er jour du stage...... DROIT A L'IMAGE ☐ J'autorise, sans contrepartie financière, la Fédération Sportive et Culturelle de France, Comité Régional de Bretagne et siège national, à utiliser mon image pour ses supports de communication interne et externe. Oui Non Livret Assemblée Générale CR Bretagne FSCF Site internet CR Bretagne FSCF Newsletter CR Bretagne FSCF Facebook Tweeter Instagram Cochez la case correspondant à votre choix. Date: Signature du stagiaire ou de son représentant légal pour les mineurs ASSURANCE CARTE PONCTUELLE Pour les personnes qui n'ont pas pris l'assurance lors de la prise de licence, nous proposons une carte ponctuelle pour être assuré sur le stage. ☐ Je reconnais (ou mon représentant légal) avoir été informé de l'importance de souscrire la carte ponctuelle proposée dans le cadre de l'évènement, et NE PAS VOULOIR LA SOUSCRIRE. Je comprends que je ne bénéficierais pas de l'assurance intégrée dans la carte ponctuelle et en cas d'accident, je ne pourrais pas faire intervenir l'assurance inclue au travers de celle-ci et dont les garanties sont ci-jointes.

☐ Je reconnais (ou mon représentant légal) avoir été informé de l'importance de souscrire la carte ponctuelle proposée dans le cadre de l'évènement, et VOULOIR LA SOUSCRIRE. La souscription de cette carte ponctuelle, pour laquelle je devrais verser un montant forfaitaire de 3.00€, me permets de bénéficier des garanties ci-jointes.

Date: Signature du stagiaire ou de son représentant légal pour les mineurs

FSCF CR BRETAGNE - FORMATION AF1 21-26 AVRIL 2020 à Ploufragan

Fiche inscription (suite)

Date

AUTORISATION PARENTALE, DE TRAITEMENT / PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN (Cet imprimé doit aussi être complété par les personnes MAJEURES)

| • <u>AUTORISATION PARENTALE</u> (mineurs) | | |
|---|------------------------------------|--|
| Je soussigné(e) M | | |
| Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur Léç | gal de l'enfant, stagiaire majeu | ıre (1) |
| Autorise mon enfant (nom, prénom) | | |
| ☐ A participer au stageauau de Bretagne FSCF duauau | àà | organisé par le Comité Régional et à pratiquer toutes |
| Et j'autorise les responsables de ce stage à cas d'urgence, accident, maladie ou intervent | | s décisions qu'ils jugeront utiles en |
| Dans ce cas, je m'engage à rembourser tous | les frais médicaux et frais anr | nexes qui auraient été avancés. |
| ☐ A voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu | u du stage et en revenir. (1) | |
| ☐ A voyager seul(e) en cas de renvoi décidé | par le directeur de la session. | (1) |
| PARTIE A COMPLETER PAR LES PARTICIONES PARTICIONE | ARENTS POUR LES STAC | BIAIRES MINEURS OU PAR LE |
| ☐ Je reconnais avoir pris connaissance de n civile. | non obligation d'avoir contrac | té une assurance en responsabilité |
| ☐ Je m'engage à prévenir la FSCF Comité ré de santé / dans l'état de santé de mon enfan je suis inscrit / il est inscrit (allergie, prise de n | nt, et ce avant de le faire parti | |
| ☐ J'autorise la FSCF CR Bretagne à indique documents transmis aux autres stagiaires. | uer mes coordonnées (adres | ses postale et mail, n° tél) sur les |
| | COCHEZ OBLIGATOIREMENT | TOUTES LES CASES NECESSAIRES |
| | E | t rayez la ou les mention(s) inutile(s |
| EN CAS D'URGENCE, PREVENIR : (merci d'écr | rire lisiblement les différentes (| coordonnées) |
| M/Mme: | | |
| Tél (fixe et portable) : | | |

ALLERGIE – MALADIE – REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER

Signature du stagiaire ou de son représentant légal si mineur

- le stagiaire bénéficie d'un PIA : nous le transmettre sous plis confidentiel.
- Le stagiaire ne bénéficie pas d'un PIA : nous transmettre, également sous plis confidentiel, un certificat récent du médecin indiquant la pathologie, la conduite à tenir ainsi que la posologie des médicaments à prendre.

Nous aurons un point particulier à apporter aux informations médicales en votre possession.

TABLEAU DES GARANTIES CARTES PONCTUELLES 2019/2020



TABLEAUX DE GARANTIES ACCIDENTS CORPORELS



| NATURE DES GARANTIES | MONTANT DES GARANTIES | MONTANT DES FRANCHISES |
|--|---|-----------------------------|
| | | |
| ASSURANCE DES ACCIDENTS CORPORELS DÉCÈS | 13 000 € (1) | |
| Majoration du capital : • Si l'assuré est maré, pacsé ou en concubinage (non séparé) • Par enfant à charge (dans la limite de 4 enfants) | | |
| INVALIDITÉ PERMANENTE • Capital réductible sur la base du taux d'AIPP retenu après consolidation | 25 000 € (1) | Franchise relative de 5% |
| INDEMNITÉ SUITE A COMA Versement d'une indemnité égale à | 2% du capital décès par semainede coma dans la limite de 50 semaines sans pouvoir toutefois dépasser le montant dudit capital décès | 14 jours |
| INCAPACITÉ TEMPORAIRE | Néant | 4 jours |
| REMBOURSEMENT DE SOINS (sous déduction des prestations éventueiles d'un régime de prévoyance dans la limite des frais réels) | 200% du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale | néant |
| Avec une sous-limite de : Frais hospitaliers Chambre particulière | Selon montant légal 30 € / jour, maxi 30 jours | NÉANT NÉANT |
| Prothèse dentaire, par dent (forfait) Bris de lunettes ou lentilles (forfait) | 250 € (2) 250 € (2) | néant Néant |
| Prothèse auditive, par appareil (forfait) Frais d'appareillage (fauteuil, béquilles, etc.) | 160 € (2) 160 € (2) | |
| Frais de transport primaires (non pris en charge par la SS) | 300 € porté à 3 000 € pour les transports par hélicoptère | NÉANT |
| FRAIS DE RECHERCHES ET DE SECOURS | 2 500 € | |
| FRAIS DE REMISE A NIVEAU SCOLAIRE | 1 600 € | 15 jours d'arrêt |
| FRAIS DE REDOUBLEMENT DE L'ANNÉE D'ÉTUDES | 1 600 € | 2 mois d'arrêt |
| FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE - En cas de taux d'infirmité permanente > à 35% | 1600€ | 35% d1PP |

(1) GARANTIE MAXIMUM 1 525 000 € BN CAS DE SINISTRE COLLECTIF - (2) CE MONTANT S'ENTEND PAR « SINISTRE ET PAR ANNÉE D'ASSURANCE » PAR ASSURÉ



TABLEAUX DE GARANTIES ASSISTANCE VOYAGE



| NATURE DES GARANTIES ET PRESTATIONS | MONTANT DES GARANTIES | MONTANT DES FRANCHISES |
|---|---|---------------------------|
| ASSISTANCE VOYAGES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (sans franchise kilométrique, durée maximum = 90 jours consécutifs) | | |
| Frais de transport de l'assuré blessé ou malade | Frais réels | NÉANT |
| Soins médicaux à l'étranger Frais de soins y compris envoi de médicaments et soins dentaires | 150 000 € | 80 € |
| Prolongation de séjour avant rapatriement Frais d'hôtel Frais de transport retour Rapatriement ou transport sanitaine Frais réels Retour prématuré Frais réels Transport et rapatriement du corps Frais réels Retour des autres personnes Frais réels Transport d'un membre de la famille Frais réels | 80 € / nuit maximum 10 nuits Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels | |
| Frais d'hôtel Caution pérale Assistance juridique à l'étranger Assistance juridique à l'étranger Asince de fonds à l'étranger Aide en cas de perte de documents d'identité Aide en cas d'annutation ou retard d'avion Tranemission de message ungent Chauffeur de remplacement Assistance aux enfants et petits enfants Billet A/R (train ouavion) Accompanement pacholopique | 80 € / jour maximum 10 nuits 15 000 € 1 500 € 500 € GAFANTI GAFANTI GAFANTI GAFANTI GAFANTI GAFANTI GAFANTI GAFANTI GAFANTI Billet A/F (train ou avion) | NÉANT |